

Image not found or type unknown



Facturation maitre d'oeuvre

Par **ericfree77**, le **03/11/2008** à **18:04**

bonjour

nous avons demandé a un maitre d'oeuvre de nous etablir un devis pour la construction de notre maison des le debut nous lui avons demandé jusqu ou cela etait gratuit il nous a repondu assez vaguement jusqu a un certain point !!! nous avons donc eu un plan avec devis de lui et aussi d'autre concurrent et nous n'avons pas retenu son projet et aujourd hui nous recevons une facture pour travail effectué nous n'avons jamais rien signé avec lui qu'en pensez vous ?que dois je faire c'est le seul a nous reclamer cela
merci